

CITROËN
AMI
100% électrique
GUIDE D'UTILISATION



Accès au Guide d'utilisation



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **Scan MyCitröën** (contenu disponible hors connexion).

Également disponible sur l'application **MyCitröën App**



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante :
<http://service.citroen.com/ACddb/>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi Citroën AMI.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte en toute sécurité de votre Objet de mobilité, ci-après dénommé le "véhicule". Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance.

Votre véhicule reprend une partie des équipements et accessoires décrits dans ce document selon le pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Ce véhicule est commercialisé par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 POISSY, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "réseau agréé".

Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'il atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'il commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

Vue d'ensemble ■	Sécurité 5	Caractéristiques techniques 9
	Sécurité - Recommandations générales 17	Moteur électrique 37
	Feux de détresse 17	Dimensions 37
Éco-conduite ■	Avertisseur sonore 17	Éléments d'identification 38
	Ceintures de sécurité 17	
	Sièges enfants 18	
Instruments de bord 1	Conduite 6	Index alphabétique ■
Combiné avec afficheur monochrome 7	Conseils de conduite 20	
Témoins lumineux 7	Frein de stationnement 20	
Niveau de charge 8	Sélecteur de marche 21	
Compteur kilométrique 9	Démarrage / Arrêt du véhicule 21	
Ouvertures 2	Informations pratiques 7	
Portes 10	Charge de la batterie de traction 23	
Vitres 10	Moteur électrique 25	
Ergonomie et confort 3	Vérification des niveaux 25	
Siège conducteur 11	Contrôles 26	
Rétroviseurs extérieurs 11	Mise en roue libre du véhicule 28	
Ventilation / Chauffage / Désentruage 11	Conseils d'entretien 28	
Aménagements intérieurs 12		
Accessoires disponibles 13	En cas de panne 8	
Éclairage et visibilité 4	Changement d'une roue 30	
Éclairage extérieur 15	Changement d'une lampe 30	
Indicateurs de direction 15	Changement d'un fusible 31	
Essuie-vitre / Lave-vitre 15	Batterie 12 V 33	
Changement d'un balai d'essuie-vitre 16	Remorquage du véhicule 36	



CITROËN préfère TotalEnergies

Conseils de sécurité - Véhicule électrique

Le véhicule électrique est constitué de deux types de circuit électrique :

- traction du véhicule, réalisée par un module de batterie 48 V.
- alimentation du réseau de bord (combiné d'instruments, feux, ventilation / chauffage, prise USB...) réalisée par une batterie 12 V.

Précautions relatives au circuit électrique 48 V



Les éléments et les câbles qui composent le circuit électrique de traction sont repérés par ce symbole.

- ! Le système de charge du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation et après la coupure du contact. Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, câbles et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) ! En cas de besoin, faire appel au réseau agréé.

Précautions relatives à l'installation électrique

- ! Avant d'effectuer tout branchement, vérifier que l'installation électrique à

utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.

En cas de doute, contacter un installateur professionnel.

Précautions relatives au lavage du véhicule

- ! Avant tout lavage du véhicule, vérifier que les vitres et les portes sont correctement fermées. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie de traction.

Précautions en cas de panne

En cas de panne électrique générale, le véhicule n'est plus propulsé par le moteur électrique. Amener impérativement et rapidement le véhicule jusqu'à un endroit sécurisé, tout en respectant les règles de sécurité du code de la route.

Immobiliser le véhicule, allumer les feux de détresse, revêtir le gilet de sécurité haute visibilité et sortir du véhicule pour se mettre en sécurité.

Faire appel au plus vite au réseau agréé.

Précautions relatives aux accidents de la route

! En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité.

Tirer le frein de stationnement et couper le contact.

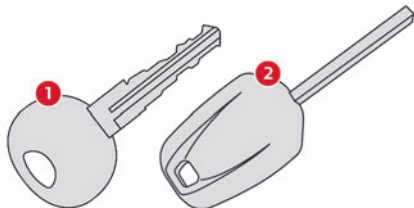
Faire appel au plus vite au réseau agréé.

! En cas d'exposition à un incendie

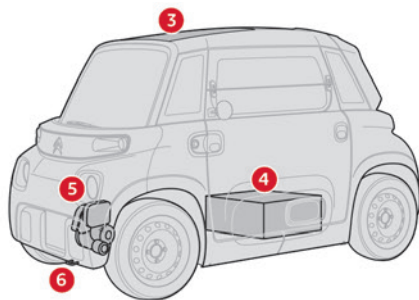
Quitter et faire évacuer immédiatement le véhicule ; ne jamais intervenir soi-même - Risque d'explosion !

Contactez immédiatement et impérativement les services de secours en les prévenant que le véhicule est de type électrique.

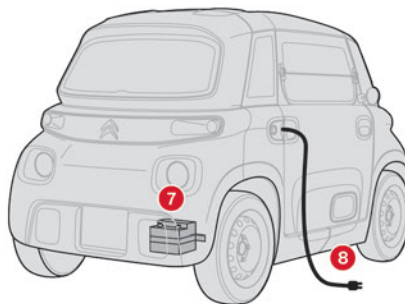
Présentation générale



1. Clé d'accès pour le déverrouillage / verrouillage des portes
2. Clé de contact pour le démarrage / arrêt du moteur



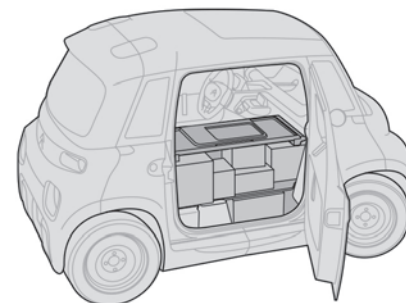
3. Toit vitré panoramique
4. Batterie de traction 48 V
5. Moteur électrique
6. Anneau de remorquage intégré



7. Batterie 12 V
8. Câble de charge

3. Support pour smartphone
4. Barrette de commandes :
 - Chauffage / Désembuage
 - Ventilation
 - Feux de détressePrise USB
5. Contacteur de démarrage / arrêt du moteur
6. Sélecteur de marche
7. Frein de stationnement

Version CARGO

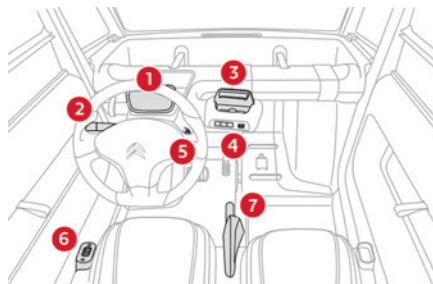


La version CARGO est une solution de mobilité électrique pour professionnels.

À la place du siège passager : un espace de rangement modulaire, délimité par :

- une cloison verticale fixe, qui le sépare du conducteur ;
- une tablette amovible supérieure, pour que le rétroviseur droit reste visible.

Poste de conduite



1. Combiné avec afficheur monochrome
2. Commande multifonction :
 - Essuie-vitre / Lave-vitre
 - Indicateurs de direction
 - Avertisseur sonore

Le chargement (courriers, colis, outils) reste accessible à la fois de l'extérieur et de l'intérieur, en soulevant la tablette amovible supérieure. Un vide-poches fermé supplémentaire (pour smartphone, stylos, lunettes, par exemple) se trouve à l'arrière de la tablette amovible supérieure.

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie d'électrique.

Optimiser l'autonomie

La consommation électrique du véhicule dépend fortement de la vitesse, du style de conduite, du chargement du véhicule et du parcours.

Appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur et respecter les distances de sécurité entre les véhicules.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les freinages souples ou les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en ouvrant les vitres, afin de réduire l'utilisation de la ventilation.

En cas de gel, retirer le givre de toutes les surfaces vitrées à l'aide d'un grattoir, afin de réduire l'utilisation du chauffage / désenneigement.

Respecter les consignes d'entretien

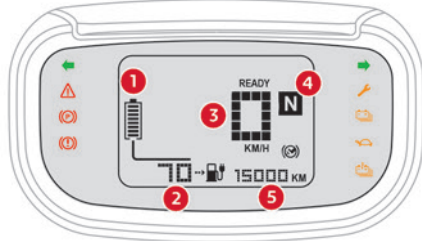
Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur le carter de l'assise côté passager.

Effectuer cette vérification plus particulièrement à chaque changement de saison et après un stationnement prolongé.

En cas de remplacement des pneumatiques, monter impérativement des pneumatiques identiques à ceux d'origine (dimensions, indices de charge / vitesse, type et structure).

Entretien régulièrement le véhicule et suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du Constructeur.

Combiné avec afficheur monochrome



1. Niveau de charge de la batterie de traction
2. Autonomie ou temps de charge restant
3. Indicateur de vitesse
4. Mode du sélecteur de marche
5. Compteur kilométrique

Témoins lumineux

Affichés sous forme de voyants sur les côtés du combiné et de pictogrammes dans l'afficheur, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie ou de l'état de marche d'un système. Certains témoins présentent deux types d'allumage : fixe ou clignotant. L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore.

À la mise du contact

Les témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Si un témoin reste allumé

L'allumage persistant d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) indique la détection d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire. Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP



Fixe, accompagné d'un signal sonore (3 bips).

Une anomalie grave est détectée.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au réseau agréé.

Frein de stationnement



Fixe.

Le frein de stationnement est resté serré ou mal desserré.

Pour rouler, desserrer complètement le frein de stationnement.



Clignotant, associé au voyant de câble branché fixe et à l'affichage

de tirets à la place du temps de charge, accompagné d'un signal sonore (bips répétitifs). Le câble de charge est branché et le frein de stationnement est desserré. La charge devient possible après serrage du frein de stationnement. Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché.

Freinage



Fixe, accompagné d'un signal sonore (3 bips).

La baisse du niveau de liquide de frein est importante.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Vérifier la présence d'une fuite. Faire appel au réseau agréé.

Témoins de couleur orange

Service



Fixe, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Faire appel au réseau agréé.



Fixe, associé à un autre témoin.

Se reporter à l'explication du témoin associé.

Niveau mini batterie de traction



Fixe, associé à la dernière barre du niveau de charge, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

La batterie de traction a atteint le premier seuil d'alerte.

Mettre le véhicule en charge dès que possible.



Fixe, associé au témoin clignotant d'autonomie de roulage du

véhicule, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

La batterie de traction a atteint le second seuil d'alerte.

La diminution de puissance moteur est rapide.

Mettre impérativement le véhicule en charge.

Puissance limitée



Fixe, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

Une baisse de performance de la chaîne de traction due à une température basse de la batterie.

La diminution de la puissance moteur altère provisoirement les performances du véhicule.

Température maxi batterie de traction



Fixe, associé au témoin STOP, accompagné d'un signal sonore

(1 bip).

La température de la batterie de traction est trop élevée.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau ou à un atelier qualifié.

Témoins de couleur verte

Indicateurs de direction



Clignotant à gauche ou à droite avec bruiteur.

Les feux indicateurs de direction gauche ou droit sont allumés.



Clignotants à gauche et à droite avec bruiteur.

Les feux de détresse sont allumés.

Témoins de couleur blanche

Pied sur le frein



Clignotant.

Un appui insuffisant ou une absence d'appui sur la pédale de frein pour changer de sens de marche est détecté.

Appuyer sur la pédale de frein pour sélectionner ou changer le sens de marche.

Véhicule prêt à rouler



Fixe.

Le véhicule est démarré.

Le témoin reste allumé en roulant.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.



Fixe, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

Un sens de marche est engagé sans appui sur les pédales dans les 5 secondes.

Appuyer sur **D** ou **R** du sélecteur de marche, puis accélérer ou freiner.

Autonomie véhicule



Fixe.

L'autonomie restante est affichée.

Câble branché

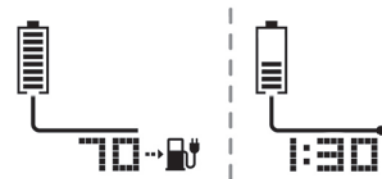


Fixe, associé au temps de charge restant.

Le câble de charge est branché à la prise électrique.

La batterie de traction se charge.

Niveau de charge



Il indique le niveau de charge de la batterie de traction en affichant jusqu'à 8 barres.

Contact mis, véhicule roulant, il affiche en permanence en dessous l'autonomie restante (kilomètres).

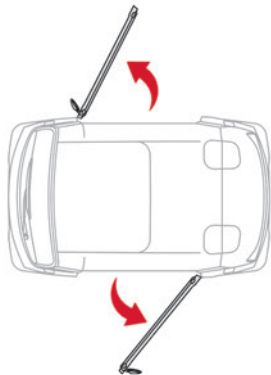
Véhicule en charge, il affiche des tirets pendant les 3 premières minutes, puis le temps restant (heures / minutes) jusqu'à la charge complète.

Pour plus d'informations sur les **Témoins lumineux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Compteur kilométrique

Il indique la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation. Le compteur kilométrique est affiché en permanence, contact mis et lors de la charge du véhicule.

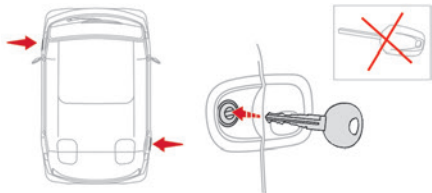
Portes



Le véhicule dispose de deux portes à ouverture antagoniste.

! Ne pas ouvrir la porte en roulant.

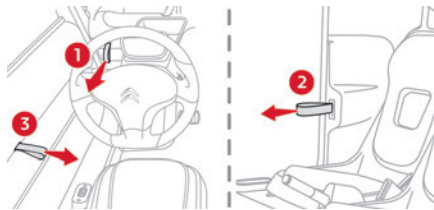
De l'extérieur



- ▶ Avec la clé d'accès, tourner vers la droite / gauche dans la serrure de la porte pour déverrouiller / verrouiller.
- ▶ Appuyer sur la serrure pour entrebâiller la porte.

! Après avoir déverrouillé, ne pas tourner la clé vers la gauche, au risque de rester enfermée une fois la porte refermée.

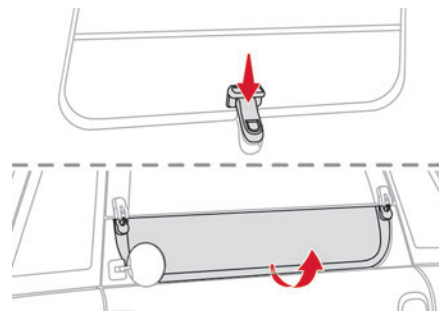
De l'intérieur



- ▶ Pour ouvrir la porte conducteur, tirer la sangle 1 située à l'extrémité de la planche de bord.
- ▶ Pour ouvrir la porte passager, tirer la sangle 2 située à droite du siège passager.
- ▶ Pour fermer la porte, tirer la sangle 3 située au milieu de la porte.

Vitres

Chaque vitre est composée de deux parties :
– Une partie supérieure fixe.
– Une partie inférieure mobile.



Pour ouvrir :

- ▶ Appuyer sur la poignée de verrouillage pour libérer la vitre.
- ▶ Relever la vitre jusqu'en butée pour la maintenir complètement ouverte.

! Rester vigilant lors de l'ouverture de la vitre - Risque de déverrouillage et de rabattement en roulant, si la vitre est mal verrouillée en butée ou en cas de chausseée très déformée.

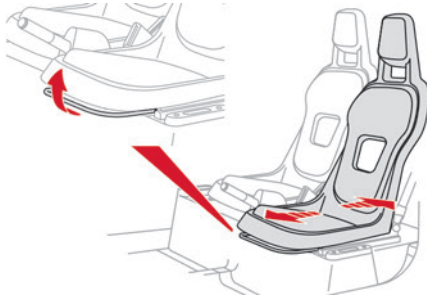
Pour fermer :

- ▶ Tirer la vitre pour la déverrouiller à l'extérieur.
- ▶ Rabattre complètement la vitre pour qu'elle se verrouille en butée.
- ▶ Appuyer sur la vitre pour vérifier son bon verrouillage.

! Rester vigilant lors de la fermeture de la vitre - Risque de pincement des doigts !

Siège conducteur

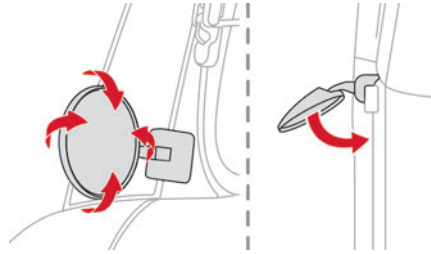
Réglage longitudinal



- Soulever la barre et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre pour verrouiller la position sur l'un des crans.

i Le siège passager est fixe.

Rétroviseurs extérieurs



Les rétroviseurs extérieurs sont réglables et rabattables manuellement.

- Manipuler le rétroviseur dans les quatre directions pour obtenir la meilleure visibilité.

Ventilation / Chauffage / Désembuage

L'air circulant dans l'habitacle provient de l'extérieur par une ouverture située à la base du pare-brise.

Les commandes sont regroupées sur la barrette centrale de la planche de bord.

- i** Pour obtenir une bonne diffusion d'air, veiller à ne pas obstruer l'ouverture extérieure et l'extraction d'air.

Ventilation



- f** ► Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche / arrêter la ventilation (confirmé par l'allumage / l'extinction de son voyant).

Chauffage / Désembuage

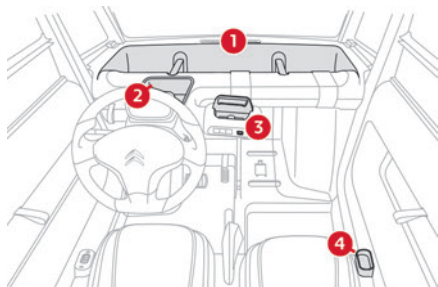


- f** ► Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche / arrêter le chauffage / désembuage (confirmé par l'allumage / l'extinction de son voyant).
La ventilation se met également en marche / s'arrête.

- i** Le dispositif de désembuage permet de réduire la buée sur le pare-brise. En cas de présence de buée sur les vitres latérales, essayer avec un chiffon propre et doux.

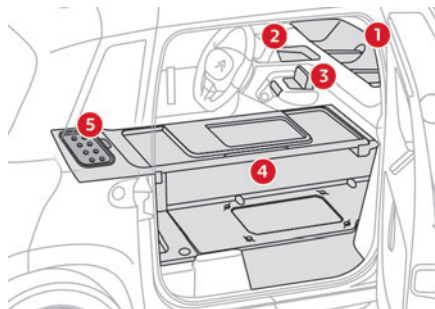
Aménagements intérieurs

Sauf version CARGO



1. Rangement supérieur ouvert à triple compartiment
2. Vide-poches conducteur / Logement pour enceinte Bluetooth
3. Support pour smartphone / Prise USB
4. Vide-poches passager

avec version CARGO



1. Rangement supérieur ouvert à triple compartiment
2. Vide-poches conducteur / Logement pour enceinte Bluetooth
3. Support pour smartphone / Prise USB
4. Espace de rangement modulaire
5. Vide-poches fermé
 - Appuyer sur le bouton central pour ouvrir le couvercle.

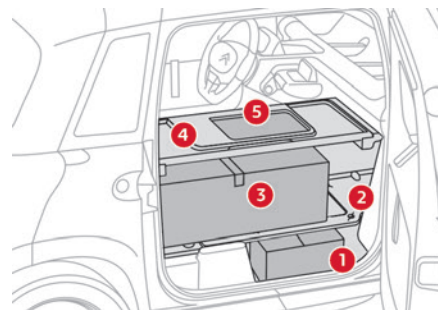
Prise USB



La prise USB permet de brancher un équipement nomade afin de le recharger.

Espace de rangement modulaire

(avec version CARGO)



Composition de l'espace de rangement modulaire :

- 1 Rangement inférieur
- 2 Tablette escamotable inférieure
- 3 Rangement central

Des anneaux sont prévus pour maintenir les objets avec des tendeurs ou des sangles (non fournis).

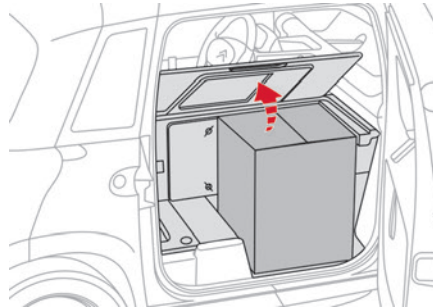
- 4 Tablette amovible supérieure
(Véhicule en stationnement, max. 40 kg pour usage occasionnel)
- 5 Porte-documents

Charge maximale : 140 kg

Tablette escamotable inférieure

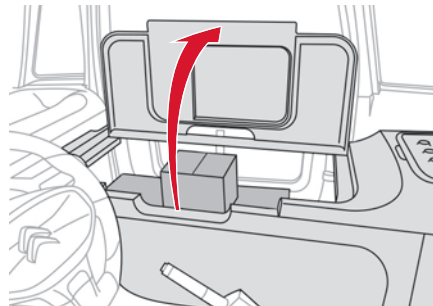
- ▶ Lors du chargement d'objets longs et plats (max. 1,2 m) et respectant la charge limite (<10 kg), installer la tablette escamotable inférieure.
- ▶ Arrimer la charge au centre de la tablette escamotable inférieure avec les fixations appropriées (tendeurs et sangles non fournis).
- ▶ Lors du chargement d'objets imposants et lourds (>10 kg), relever la tablette escamotable inférieure contre la cloison verticale fixe.

Tablette amovible supérieure - Accès de l'extérieur



- ▶ Relever légèrement la tablette amovible supérieure et la tirer vers soi.
- ▶ Pousser la tablette amovible supérieure dans ses butées de retenue.

Tablette amovible supérieure - Accès de l'intérieur



- ▶ Relever la tablette amovible supérieure vers la vitre latérale jusqu'en butée.

! Ne pas rouler avec la tablette amovible supérieure relevée ; celle-ci risque de tomber et de gêner la visibilité du conducteur !
Ne pas rouler avec des objets encombrants sur la tablette amovible supérieure ; les objets risquent de tomber et de gêner la visibilité du conducteur !

Accessoires disponibles

Un large choix d'accessoires d'origine est proposé par le Constructeur. Ces accessoires sont tous adaptés au véhicule et bénéficient tous de la référence et de la garantie du Constructeur. Pour plus d'informations sur les accessoires disponibles en après-vente, consulter le site de notre partenaire Mister-Auto ou se renseigner auprès du réseau agréé.

Extérieur

Enjoliveurs de roue / Sticker de custode / Sticker de bas de porte.

Intérieur

Surtapis conducteur et passager.
Filets de porte / Filet de séparation / Filet de retenue de charges (version CARGO) / Crochet devant passager / Rangements en haut de planche de bord.

Pince accroche smartphone / Boîtier de connectivité.

Rétroviseur intérieur supplémentaire (version CARGO).

! Des barres de toit longitudinales sont montées d'origine sur certaines versions.

Celles-ci ont un rôle purement esthétique. Aucune barre de toit transversale ne doit être montée sur ces barres longitudinales.

Éclairage extérieur

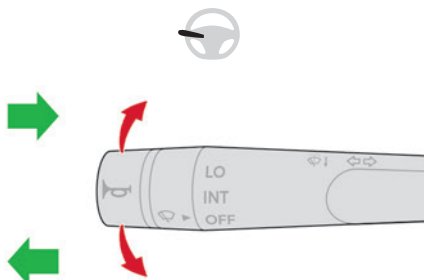
À la mise du contact, tous les feux s'allument (feux de position, de croisement et de plaque minéralogique).

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent.

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des projecteurs / feux à LED - Risque de lésions oculaires graves !

Indicateurs de direction



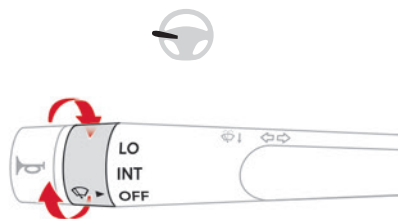
► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande multifonction en dépassant le point de résistance.

Trois clignotements

► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront 3 fois.

Essuie-vitre / Lave-vitre

Essuie-vitre



► Tourner la molette sur la position désirée :

- LO** Balayage continu
- INT** Balayage intermittent
- OFF** Arrêt

i En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présent sur le pare-brise, autour du bras et du balai

d'essuie-vitre avant de faire fonctionner l'essuie-vitre.

! Ne pas faire fonctionner l'essuie-vitre sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que le balai d'essuie-vitre n'est pas collé au pare-brise avant de le faire fonctionner.

Lave-vitre



► Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi.

L'essuie-vitre fonctionne tant que la commande multifonction est maintenue, puis effectue un cycle de 5 balayages après le relâchement.

! Pour ne pas endommager le balai d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

- ▶ Pour conserver l'efficacité de l'essuie-vitre à balai plat :
 - Le manipuler avec précaution.
 - Le nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
 - Ne pas l'utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
 - Le remplacer dès les premiers signes d'usure.

- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le tirer vers soi au maximum.
- ▶ Tout en maintenant le bras relevé, déclipper le balai usé et le retirer.
- ▶ Tout en maintenant le bras relevé, installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Rabattre le bras avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage



- ▶ **!** Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher au balai - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas lâcher en cours de mouvement -
Risque de détérioration du pare-brise !

- ▶ Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.

Sécurité - Recommandations générales

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

i Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau agréé est en mesure d'apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours...

! **Pose d'équipements et accessoires**
La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques du véhicule. Se rendre dans le réseau agréé pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

Feux de détresse



- ▶ Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Il peut fonctionner contact coupé.

Avertisseur sonore



- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande multifonction.

Ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à votre morphologie. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que le passager utilise correctement la ceinture de sécurité et qu'il est bien attaché avant de rouler.
Conducteur ou passager, toujours mettre la ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

! Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Entretien

Faire vérifier périodiquement les ceintures par le réseau agréé et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau agréé.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

Consulter la législation en vigueur dans votre pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité.
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position "dos à la route"**.

Conseils

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Vérifier que la ceinture de sécurité est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans le véhicule.

- Un enfant ou un animal dans le véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à l'intérieur du véhicule.

Emplacement des sièges enfants attachés avec la ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** en fonction du poids de l'enfant.

Place	Poids de l'enfant / âge indicatif			
	Inférieur à 13 kg (groupes 0 (b) et 0+) Jusqu'à environ 1 an	De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ	De 15 à 25 kg (groupe 2) De 3 à 6 ans environ	De 22 à 36 kg (groupe 3) De 6 à 10 ans environ
Siège passager	U	UF	UF	UF

U : Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route".

UF : Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "face à la route".

X : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant du groupe de poids indiqué.

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Groupe 0 : de la naissance à 10 kg. Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.

Conseils de conduite

Généralités

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (réglages par exemple).

! Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de

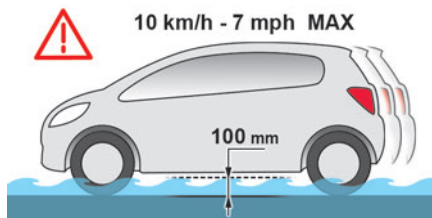
surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Ne jamais laisser un véhicule démarré sans surveillance. Si le conducteur doit

quitter le véhicule, il faut serrer le frein de stationnement et engager le mode **N** avec le sélecteur de marche.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur et les systèmes électriques du véhicule.



Si vous devez impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 10 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par les autres usagers.
 - ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
 - ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
- En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau agréé.

Mobilité électrique

Environnement sonore extérieur

Faire particulièrement attention aux enfants, piétons, cyclistes et motocyclistes.

Ce véhicule utilise un mode de propulsion silencieux, ce qui ne permet pas à ces

personnes de se rendre compte qu'un véhicule est à l'approche.

Afin d'éviter toute collision avec ces personnes, le véhicule est équipé d'un avertisseur sonore.

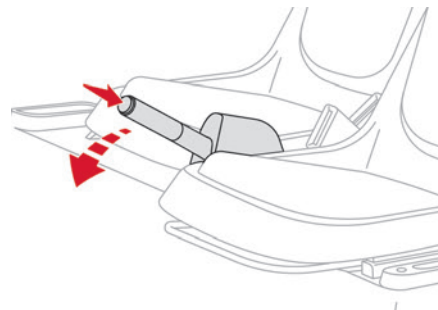
Environnement sonore intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :


- Freinage régénératif.
- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pneumatiques ou aérodynamique du véhicule en roulage.

Frein de stationnement

Déverrouillage



- ▶ Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier.

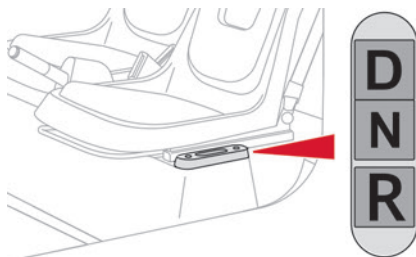
 Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin indique que le frein de stationnement est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Verrouillage

► Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

i Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues pour les caler contre le trottoir et/ou installer une cale derrière une des roues, serrer le frein de stationnement et couper le contact.

Sélecteur de marche



Le sélecteur de marche se compose de 3 boutons :

- D.** Marche avant (Drive)
- N.** Point mort (Neutral)
- R.** Marche arrière (Rear)

À la mise du contact, le combiné s'allume.

Au démarrage du moteur, le mode **N** s'affiche au combiné, accompagné du témoin **READY**.

► Pour passer en mode **D** ou **R**, appuyer sur la pédale de frein, puis sur le bouton concerné.



À défaut, ce témoin clignote.

! Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur lors du passage en mode **D** ou **R**.

i Frein moteur et récupération d'énergie

Le véhicule dispose d'un système de récupération d'énergie à la décélération : le freinage régénératif.

Ce système de frein moteur consiste à récupérer dans la batterie de traction une partie de l'énergie générée lors du ralentissement afin d'améliorer l'autonomie du véhicule.

Après une charge maximale de la batterie de traction et durant les premiers kilomètres de conduite, le freinage régénératif n'est pas actif.

Adapter la conduite et utiliser la pédale de frein.

! Frein moteur et pédale de frein

Le frein moteur ne peut jamais remplacer la pédale de frein.

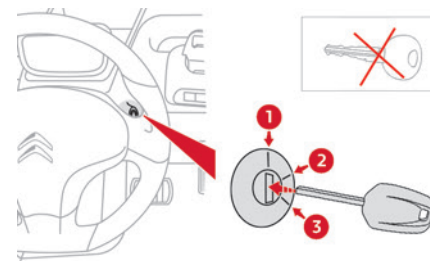
En descente, il est essentiel de ne pas dépasser la vitesse maximale du véhicule et

de freiner volontairement en appuyant sur la pédale de frein.

i Afin de protéger la chaîne de traction, une légère diminution des performances peut être observée à basse température ou lors de sollicitation prolongée de la puissance maximale.

Démarrage / Arrêt du véhicule

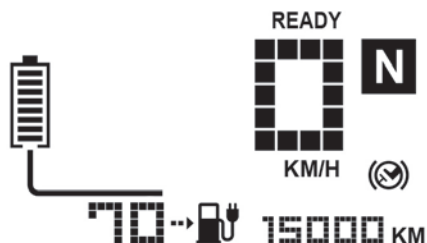
Contacteur



- 1.** Position **Stop**
Arrêt du moteur.
- 2.** Position **Contact**
Utilisation des accessoires électriques.
- 3.** Position **Démarrage**
Démarrage du moteur.

Démarrage

À la mise du contact, le combiné s'allume, accompagné de tous les feux et la colonne de direction se débloque.



- ▶ Tourner la clé de contact à fond vers l'avant. Au démarrage du moteur, le mode **N** s'affiche au combiné, accompagné du témoin **READY**.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Engager le mode **D** ou **R** avec le sélecteur de marche.
- ▶ Desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur, le véhicule se met à rouler.

! Dans les 5 secondes suivant l'engagement du mode **D** ou **R** sans appui sur la pédale d'accélérateur, un signal sonore retentit. Le démarrage du moteur est impossible tant que le véhicule est branché sur une prise électrique.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Serrer le frein de stationnement.
- ▶ Tourner la clé de contact à fond vers soi.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.

Au bout de quelques secondes après la coupure du contact, le combiné s'éteint, accompagné de tous les feux et la colonne de direction se bloque automatiquement.

! À la coupure du contact si le combiné ne s'éteint pas, consulter le réseau agréé.

! Ne jamais quitter le véhicule, clé dans le contacteur, en laissant un enfant ou un animal seul, même pour une courte durée.

Charge de la batterie de traction

Principe

La batterie de traction stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements électriques de confort. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.

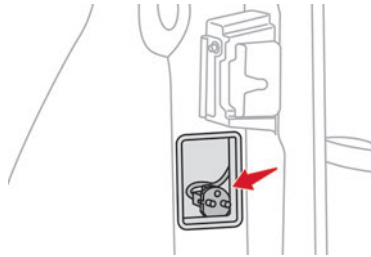
L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction des conditions d'utilisation : vitesse, style de conduite, chauffage, charge du véhicule et chaussée,

mais également en fonction du vieillissement de ses composants.

Tout comme n'importe quel équipement comportant une batterie Lithium-Ion, le véhicule intègre un mode de protection pour optimiser la longévité de sa batterie de traction.

Selon le niveau de charge et la température de sa batterie de traction, la puissance peut être limitée pour protéger les éléments de la batterie. Ce mode de protection influe sur la vitesse maximale du véhicule à un niveau de charge bas (< 20 %) et à une température basse ou élevée de la batterie (< +5 °C ou > +45 °C).

Le relief de la route, gravir une pente raide par exemple, influe également sur la vitesse maximale que le véhicule peut atteindre.



Le câble de charge est solidaire du véhicule. Il est rangé dans un logement, situé dans l'encadrement de la porte passager sous la gâche.



La prise électrique du réseau domestique en courant alternatif monophasé doit être de type standard E/F 16 A ; la charge est limitée à 8 A.

Pour charger, dérouler complètement le câble de charge avant de le connecter au réseau domestique.

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge jusqu'à son arrêt automatique.

Pour interrompre la charge, à tout moment, débrancher le câble de charge, déverrouiller la porte passager et ranger le câble dans son logement.

L'avancement de la charge est affiché en permanence dans le combiné.

L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application

MyCitroën App associée au boîtier de connectivité (disponible en accessoire).

❗ Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché.

Faire une charge complète de la batterie de traction au moins une fois par mois.

❗ Température de charge

Pour les véhicules construits avant le 23/11/2020, la charge peut se faire à des températures comprises entre 0 °C et +50 °C. Pour les véhicules construits à partir de cette date, la charge peut se faire à des températures comprises entre -5 °C et +50 °C.

❗ Stationnement par temps froid

Lorsque la température extérieure chute en dessous de +5 °C :

- Stationner le véhicule dans un local fermé.
- Maintenir le niveau de charge de la batterie de traction à plus de 50 %.

❗ Véhicule immobilisé pour une longue durée (supérieure à 3 semaines)

Stationner le véhicule à l'abri des intempéries dans un lieu ayant des températures comprises entre 0°C et +40°C (le stationnement lors de températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Le niveau de charge de la batterie de traction doit être d'environ 50%.

Débrancher le boîtier de connectivité. Retirer le fusible F7-50 A.

Débrancher la batterie 12 V.

Recommandations importantes

! Prise électrique

Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA. Toujours utiliser une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.

! Câble de charge

L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !

Ne jamais utiliser le câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage (corrosion, coupure).

Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir le câble de charge.

Si le câble de charge est défectueux, consulter le réseau agréé pour faire procéder à son remplacement.

Ne jamais utiliser le câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un programmeur, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.

Ne jamais immerger le câble de charge dans l'eau.

Ne pas déplacer le véhicule à l'aide du câble de charge.

! Branchement / Débranchement

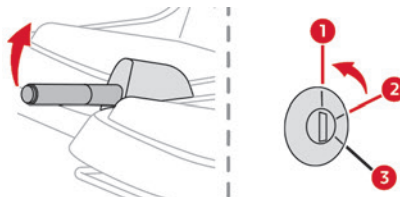
Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées. Stopper immédiatement la charge si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.

Ne pas exposer à des vapeurs inflammables - Risques d'arcs électriques ou d'étincelles ! Après avoir branché le câble de charge, vérifier que le combiné s'allume, sinon débrancher puis rebrancher le câble de charge.

La charge ne démarre pas si le frein de stationnement n'est pas serré.

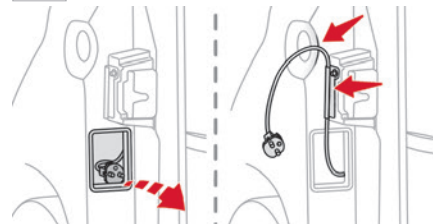
Branchement

► Stationner le véhicule au plus près d'une prise secteur.

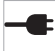


► Serrer le frein de stationnement.

READY ► Couper le contact (position 1) ; le témoin **READY** s'éteint.



- Ouvrir la porte passager.
- Tirer le câble de charge depuis l'intérieur de son logement en le sortant intégralement.
- Refermer la porte passager en passant le câble de charge au niveau du guide dans l'encadrement, puis dans le renforcement de la poignée.
- Brancher le câble de charge sur la prise secteur ; le combiné d'instruments s'allume.
- Veiller à ce que le câble de charge ne soit pas tendu.

 Ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de tirets à la place du temps de charge.



15000 KM

Le temps de charge restant apparaît après quelques minutes.

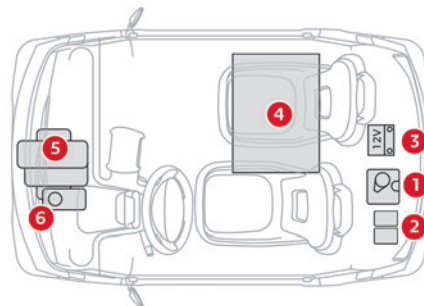
Le niveau de charge se remplit au fur et à mesure de l'avancement.

Une fois la charge terminée, le combiné d'instruments s'éteint.

Débranchement

- ▶ Débrancher le câble de charge de la prise secteur.
- ▶ Ouvrir la porte passager.
- ▶ Ranger l'intégralité du câble de charge à l'intérieur de son logement.
- ▶ Refermer la porte passager.

Moteur électrique



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Boîtes à fusibles
3. Batterie 12 V
4. Batterie de traction / Circuit électrique 48 V
5. Moteur électrique
6. Réservoir du liquide de freins

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau agréé.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur.

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé des liquides usagés avec la peau.

La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Ne pas jeter les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider les liquides usagés dans les containers réservés à cet usage dans le réseau agréé.

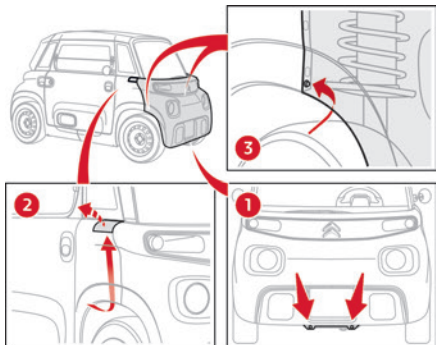
Liquide de freins

! Avant toute intervention

Couper le contact, serrer le frein de stationnement, vérifier que le combiné est éteint et que le câble de charge n'est pas branché.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du Constructeur.

Démontage du pare-chocs avant



- ▶ Retirer les 2 vis de fixation inférieures sur le cadre.
- ▶ Retirer les 2 trappes d'accès supérieures sur les ailes, en passant un bras sous l'aile et en poussant vers le haut.
- ▶ Retirer les 2 vis de fixation latérales supérieures dans les trappes.
- ▶ Retirer les 2 vis de fixation latérales inférieures dans les passages de roue.
- ▶ Tirer, horizontalement sur une dizaine de centimètres, le pare-chocs pour dégrafer les attaches de maintien.
- ▶ Déconnecter les faisceaux des clignotants.

! Avant de faire l'appoint, il est nécessaire de protéger le moteur et ses connecteurs afin d'éviter tout risque de projection du liquide de freins sur ceux-ci.

Appoint

! Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

- ▶ Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint.



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins.

Remontage du pare-chocs avant

- ▶ Approcher le pare-chocs du cadre.
- ▶ Connecter les faisceaux aux clignotants.
- ▶ Mettre en place, puis enfoncer horizontalement le pare-chocs pour clipper les attaches de maintien.
- ▶ Revisser les 2 vis de fixation latérales supérieures dans les trappes.
- ▶ Revisser les 2 vis de fixation latérales inférieures dans les passages de roue.
- ▶ Revisser les 2 vis de fixation inférieures sur le cadre.
- ▶ Clipper les 2 trappes d'accès supérieures sur les ailes.

Liquide de lave-vitre

Accès / Appoint

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (température inférieure à 0°C), il faut utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures rencontrées afin

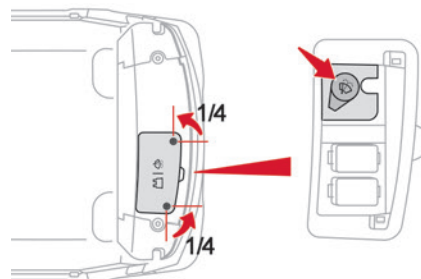
de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

! Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).



- ▶ Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Capacité du réservoir : 1 litre.



- ▶ Tourner d'un quart de tour les 2 vis de fixation.
- ▶ Déclipper la trappe d'accès.
- ▶ Retirer le bouchon du réservoir pour faire l'appoint.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur. Sinon, les faire contrôler par le réseau agréé.

! N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits bien spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien. Vérifier régulièrement le serrage des cosses et l'état de propreté des branchements.

i Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions. Le contrôle de ce système est à faire effectuer par le réseau agréé.

Plaquettes / Disques / Tambours de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules

utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de freins, consulter le réseau agréé.

i Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Roues et pneumatiques



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si vous avez roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la

tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Il est recommandé de vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des valves. Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; il est impératif de remplacer les pneumatiques. L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route. Un contrôle régulier par le réseau agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (remorquage, sur banc à rouleaux, transport ferroviaire ou maritime...).

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Desserrer le frein de stationnement.

Conseils d'entretien

Généralités - À l'extérieur

! Ne pas laver le véhicule en plein soleil ou par grand froid.

Ne pas utiliser le lavage à haute pression ou en station automatique à rouleaux pour nettoyer le véhicule.

Utiliser le lavage au jet d'eau (température comprise entre +20°C et +40°C).

i Avant de commencer le lavage du véhicule, penser à verrouiller les vitres et les portes.

Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer, éviter les joints de portes. Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée, puis essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon microfibras propre.

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la carrosserie (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer plus fréquemment, en fonction de l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau agréé.

Généralités - À l'intérieur

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration au contact des commandes du poste de conduite. Rester vigilant !

Carrosserie

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la carrosserie !

Ne pas appliquer de produit lustrant.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Textiles - Entretien

! Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniac).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

i Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur. Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Textiles - Retrait des taches

! Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

i Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i **Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :**

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
 - Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
 - Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
 - Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
 - Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
 - Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
 - Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.

Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibras humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Changement d'une roue

Le véhicule ne dispose pas d'outillage de bord, comme un cric ou une clé démonte-roue.

En cas de crevaison, faire appel au réseau agréé.

Pour le montage de pneumatiques hiver ou la permutation des roues, se rendre dans le réseau agréé.

Changement d'une lampe

! Nettoyage

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

– **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**

– Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

– En utilisant le lavage au jet d'eau sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée le jet sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Diodes électroluminescentes (LED)

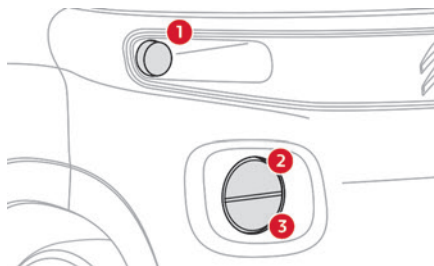
Ne pas toucher aux projecteurs / feux à technologie LED.

Pour le remplacement de ce type de lampes, s'adresser impérativement au réseau agréé.

i Indicateurs de direction

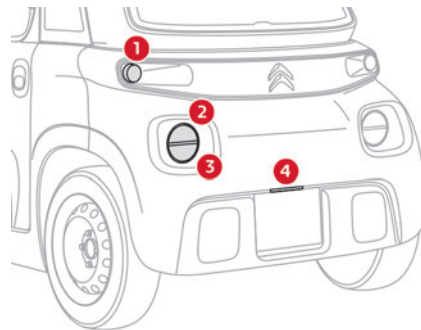
Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

Feux avant



1. Indicateurs de direction
2. Feux de position
3. Feux de croisement

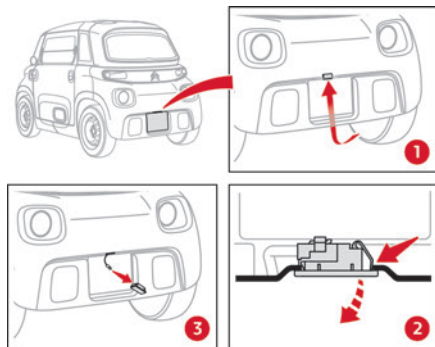
Feux arrière



1. Indicateurs de direction
2. Feux de position
3. Feux de stop
4. Feu de plaque minéralogique

Feu de plaque minéralogique

Démontage



- ▶ S'allonger derrière le véhicule au niveau du milieu du pare-chocs arrière.
- ▶ Passer le bras derrière le pare-chocs pour atteindre l'éclaireur au-dessus de l'absorbeur en mousse.
- ▶ Pincer le clip de fixation de l'éclaireur.
- ▶ Pousser l'éclaireur vers le bas tout en maintenant le clip de fixation.
- ▶ Déconnecter l'éclaireur du faisceau.
- ▶ Laisser pendre le faisceau au travers du pare-chocs.

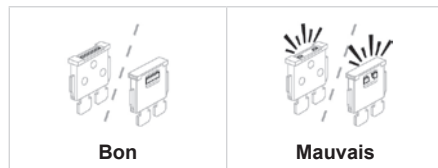
Remontage

- ▶ Connecter le nouvel éclaireur au faisceau pendant.
- ▶ Remettre en place l'éclaireur dans son logement en le poussant jusqu'au clipage.

Changement d'un fusible

Avant de remplacer un fusible :

- ▶ Rechercher la cause de la panne et y remédier.
 - ▶ Arrêter toute consommation électrique.
 - ▶ Immobiliser le véhicule et couper le contact.
 - ▶ Repérer le fusible défectueux à l'aide des tableaux d'affectation et des schémas existants.
- Pour intervenir sur un fusible, il est impératif de :
- ▶ Extraire le fusible de son logement et vérifier l'état de son filament.
 - ▶ Toujours remplacer le fusible défectueux par un fusible d'intensité équivalente (même couleur) ; une intensité différente peut provoquer un dysfonctionnement - Risque d'incendie !
- Si la panne se reproduit peu après le changement du fusible, faire vérifier l'équipement électrique par le réseau agréé.



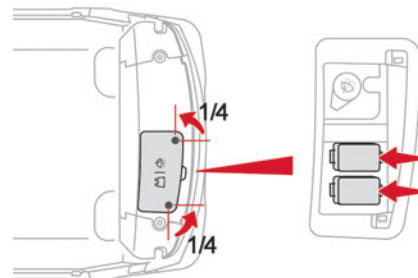
i Les tableaux d'affectation des fusibles et les schémas correspondants sont disponibles dans le réseau agréé. Le remplacement d'un fusible non mentionné dans les tableaux d'affectation peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule. Consulter le réseau agréé.

! Installation d'accessoires électriques

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

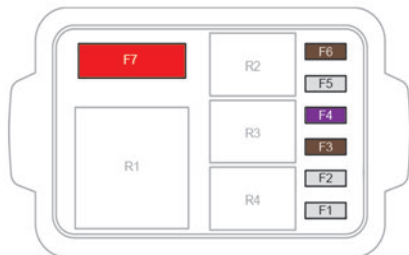
Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par le Constructeur et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Accès aux fusibles



- ▶ Tourner d'un quart de tour les 2 vis de fixation.
- ▶ Déclipper la trappe d'accès.
- ▶ Extraire et remplacer le fusible concerné.

Tableau des fusibles - Boîtier 1



Fusible N°	Intensité (Ampères)	Fonctions
F1	2 A	Contacteur de frein (+Batterie)
F2	2 A	Calculateur principal (+Batterie)
F3	7,5 A	Ventilateur
F4	3 A	Combiné
F5	2 A	Calculateur batterie
F6	7,5 A	Avertisseur sonore
F7	50 A	Chaîne de traction batterie / convertisseur DC/DC

Tableau des fusibles - Boîtier 2



Fusible N°	Intensité (Ampères)	Fonctions
F1	2 A	Commande au volant gauche
F2	4 A	Calculateur principal (+Après contact)
F3	15 A	Pompe de lave-vitre
F5	2 A	Témoins clignotants du combiné
F7	2 A	Calculateur moteur
F8	2 A	Contacteur de frein (+Après contact)
F9	3 A	Prise USB - Éclairage boutons ventilation, chauffage/désembuage, sélecteur de marche

Fusible N°	Intensité (Ampères)	Fonctions
F11	7,5 A	Prise diagnostic
F12	15 A	Moteur d'essuie-vitre (+Batterie)
F13	2 A	Capteur de vitesse de roue arrière gauche
F14	3 A	Feux de position avant gauche et arrière droit - Feu de plaque minéralogique
F15	2 A	Feux de position arrière gauche et avant droit
F16	3 A	Feu de croisement droit
F17	3 A	Feu de croisement gauche
F18	15 A	Moteur d'essuie-vitre (+Après contact)

Batterie 12 V

Batteries de démarrage au plomb



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

i En cas de batterie 12 V déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

! Avant toute intervention sur la batterie 12 V

Couper le contact, serrer le frein de stationnement, vérifier que le combiné est éteint et que le câble de charge n'est pas branché.

! Recharge de la batterie 12 V

Ne pas recharger la batterie sans avoir impérativement débranché les cosses et retiré la batterie.

Ne pas débrancher les cosses tant que le témoin **READY** est allumé, ni tant qu'une recharge est en cours.

! Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Symboles



Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

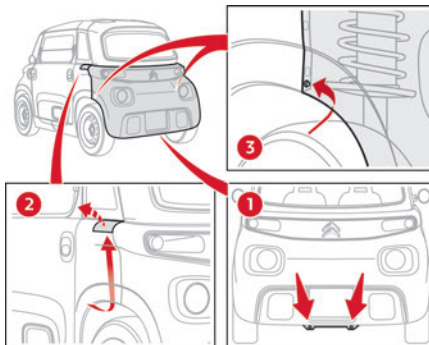
Démontage/Remontage

Démontage du pare-chocs arrière

► Au préalable, démonter le feu de plaque minéralogique.

Pour plus d'informations sur le **Feu de plaque minéralogique**, se reporter à la rubrique correspondante.

► Repasser le faisceau pendant de l'éclairer derrière le pare-chocs.



► Retirer les 2 vis de fixation inférieures sur le cadre.

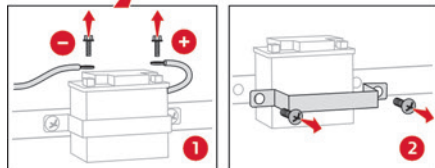
► Retirer les 2 trappes d'accès supérieures sur les ailes, en passant un bras sous l'aile et en poussant vers le haut.

► Retirer les 2 vis de fixation latérales supérieures dans les trappes.

► Retirer les 2 vis de fixation latérales inférieures dans les passages de roue.

- ▶ Tirer, horizontalement sur une dizaine de centimètres, le pare-chocs pour dégrafer les attaches de maintien.
- ▶ Déconnecter les faisceaux des clignotants.

Démontage de la batterie



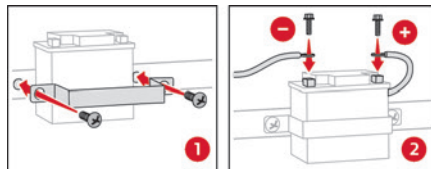
- ▶ Débrancher en premier la borne négative (côté gauche), puis en second la borne positive (côté droit) :

- Dévisser et retirer la vis de la cosse.
- Retirer la cosse de la borne.

▶ Veiller à ce que toute cosse débranchée ne revienne pas en contact avec les bornes de la batterie - Risque de court-circuit !

- ▶ Dévisser les 2 vis de fixation de la bride de maintien de la batterie.
- ▶ Retirer la bride de maintien puis la batterie.

Remontage de la batterie



- ▶ Mettre en place la batterie dans son compartiment.
- ▶ Remettre en place la bride de maintien avec ses 2 vis de fixation.
- ▶ Rebrancher en premier la borne positive (côté droit), puis en second la borne négative (côté gauche) :

- Insérer à l'horizontale l'écrou dans le logement carré de la borne.
- Poser la cosse en appui sur le dessus de la borne.
- Insérer la vis dans la borne et l'écrou, puis visser jusqu'en butée.

Remontage du pare-chocs arrière

- ▶ Approcher le pare-chocs du cadre.
- ▶ Repasser le faisceau pendant de l'éclairer devant le pare-chocs.
- ▶ Connecter les faisceaux aux clignotants.
- ▶ Mettre en place, puis enfoncer horizontalement le pare-chocs pour clipper les attaches de maintien.
- ▶ Revisser les 2 vis de fixation latérales supérieures dans les trappes.

- ▶ Revisser les 2 vis de fixation latérales inférieures dans les passages de roue.
- ▶ Revisser les 2 vis de fixation inférieures sur le cadre.
- ▶ Clipper les 2 trappes d'accès supérieures sur les ailes.
- ▶ Au final, remonter le feu de plaque minéralogique.

Pour plus d'informations sur le **Feu de plaque minéralogique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

! Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

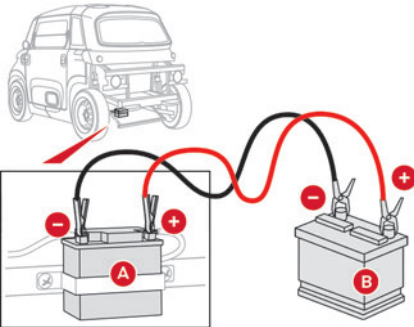
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Débrancher ou éteindre tous les consommateurs électriques des deux

véhicules (équipement nomade, système audio, essuie-vitre, feux...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A**, puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
 - ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
 - ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie en panne **A**.
 - ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
 - ▶ Tourner la clé de contact pour démarrer le véhicule en panne.
- La batterie de traction prend le relais pour alimenter le réseau 12 V.

▶ Attendre le retour au ralenti du véhicule dépanneur.

▶ **Débrancher les câbles de secours dans l'ordre inverse.**

▶ Laisser le véhicule démarré, à l'arrêt au minimum 30 minutes, pour que la batterie de traction recharge la batterie 12 V.

Si le niveau de charge de la batterie de traction est trop faible, brancher le câble de charge du véhicule.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

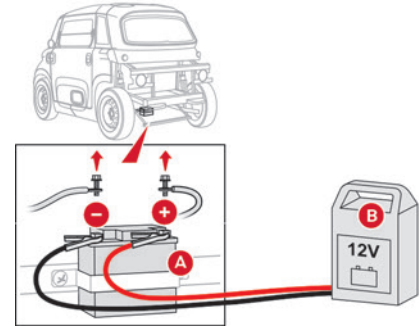
Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule :

- Utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.
- Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
- Ne jamais inverser les polarités.
- Débrancher la batterie 12 V.

Veiller à ne pas brancher en même temps le câble de charge du véhicule.



- ▶ Couper le contact.
- ▶ Débrancher ou éteindre tous les consommateurs électriques (équipement nomade, essuie-vitre, feux...).
- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - Le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - Le câble noir négatif (-) à la borne (-) de la batterie **A**.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Remorquage du véhicule

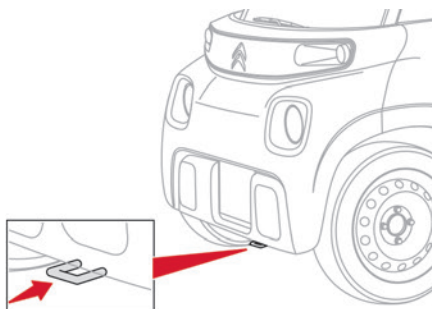
i Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé dans le cadre d'un transfert routier.

Il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.



Utiliser l'anneau de remorquage uniquement pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

Contraintes de remorquage

Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction

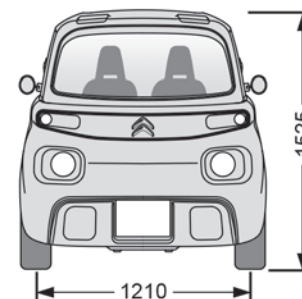
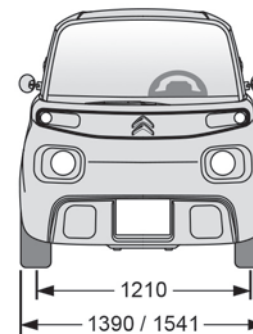
Moteur électrique

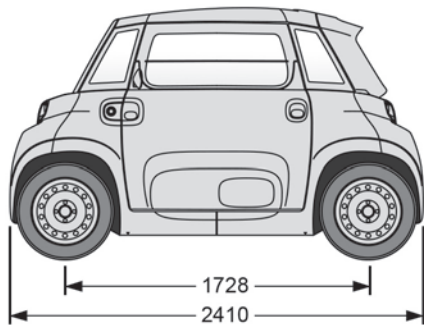
Version	AMI	AMI CARGO
Type variante version : 9A...	Z2CA	Z2CA
Masses		
Masse à vide, batterie comprise (kg)	471	478
Charge maximale avec conducteur (kg)	150	140
Masse totale autorisée en charge (kg)	700	700
Pneumatiques	155/65R14	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	
Puissance nominale : norme CE (kW) / (ch)	6 / 8,2	
Puissance maxi : norme CE (kW)/(ch)	9,4 / 12,6	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Capacité installée (kWh)	5,5	

Version	AMI	AMI CARGO
Type variante version : 9A...	Z2CA	Z2CA
Charge domestique		
Tension alternative (Vac)	230 (monophasé)	
Intensité (A)	16	
Longueur du câble de charge (m)	3	
Temps de charge (h)	3 h pour 80%	
Autonomie (kms)	75	

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.





B. Étiquette constructeur

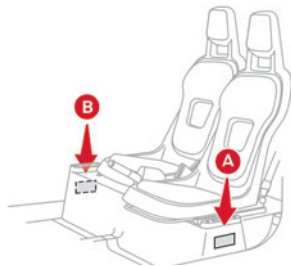
Collée au niveau du carter de l'assise côté passager.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Niveau de bruit / Régime nominal.
- Puissance maximale / Vitesse maximale.
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Étiquette pneumatiques

Collée au niveau du carter de l'assise côté conducteur.

Indique les pressions de gonflage à froid des pneumatiques.

Lave-vitre 15
 LED - Diodes électroluminescentes 30
 Liquide de freins 25
 Liquide de lave-vitre 26

M

Masses 12, 37
 Mise en roue libre du véhicule 28
 Mobilité électrique 3, 20
 Montage batterie 33
 Moteur électrique 25, 37
 Motorisation électrique 3–4, 21, 25, 37

N

Nettoyage (conseils) 28
 Niveau du liquide de freins 25
 Niveau du liquide de lave-vitre 26
 Niveaux et vérifications 25
 Numéro de série véhicule 38

O

Outillage de bord 30
 Ouverture des portes 10
 Ouverture des vitres 10

P

Planche de bord 4
 Plaquettes de freins 27
 Pneumatiques 27, 30, 38
 Portes 10
 Poste de conduite 4
 Pression des pneumatiques 27, 38
 Prise secteur (réseau domestique) 24
 Prise USB 12
 Protection des enfants 18–19

R

Rangements 12
 Recharge batterie 35
 Recharge batterie de traction 23–24
 Récupération d'énergie 21
 Réglage des sièges 11
 Remorquage du véhicule 36
 Remplacement des fusibles 31
 Remplacement des lampes 30
 Remplacement d'une roue 30
 Réservoir lave-vitre 26
 Rétroviseurs extérieurs 11
 Révisions 17, 26–27

S

Sécurité (conseils) 3, 17
 Sélecteur de marche 21

Siège conducteur 11
 Sièges enfants 18–19
 Signal de détresse 17
 Smartphone 12
 Stickers de personnalisation 28
 Suspension 27

T

Tableaux des fusibles 31
 Témoins 7
 Témoins lumineux 7
 Totalisateur kilométrique 9

V

Ventilation 11
 Vérification des niveaux 25
 Vérifications courantes 26
 Vitres 10

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'elle atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

4DCONCEPT
Groupe MAURY Imprimeur



IMPRIM'VERT®

Imprimé en UE
11-21

Automobiles CITROËN

Siège social : 2-10, boulevard de l'Europe - 78300 POISSY

www.citroen.com

Société anonyme au capital de 159 000 000 € - R.C.S. VERSAILLES : 642 050 199

FR. 21AMI.0010

